**REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE**

**Honneur – Fraternité – Justice**

**Délégation Générale à la Solidarité Nationale et à la Lutte Contre l’Exclusion (TAAZOUR)**

****

**Annexe : Dossier de Consultation**

**REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE**

**Honneur – Fraternité - Justice**

**Délégation Générale à la Solidarité Nationale et à la Lutte Contre l’Exclusion (TAAZOUR)**

****

**Dossier de Consultation des Candidats**

**Référence de la consultation :45/ADHOC/ 2025**

**Objet : Recrutement de sociétés de gardiennage et de nettoyage pour les logements sociaux dans différentes villes du programme DARI, en trois (3) lots**

**Source de financement :TAAZOUR**

**Juillet2025**

**Présentation**

Le présent dossier de Consultation des candidats comprend :

* Pièce n° 1 : Lettre de Consultation des Candidats. Cette partie décrit les modalités de sélection du soumissionnaire en vue de la fourniture des biens :
* Pièce n°2 : Formulaires de soumission que les candidats doivent dûment compléter et joindre à leur offre ;
* Pièce n°3: Détail Quantitatif et Estimatif (DQE), Spécifications des services ;
* Pièce n°4 : Modèle de Contrat de fournitures à signer par l’Autorité Contractante et l’attributaire et auquel sont annexés les documents de l’offre.

**Pièce N°1 :** **Lettre de Consultation des Candidats**

**Objet :** Consultation des candidats

1. Le Délégué Général de TAAZOUR, agissant au nom et pour le compte de celle-ci*,* vous adresse le présent Dossier de Consultation des candidats, ci-aprèsdénommé « le Dossier », en vue du**«Recrutement de sociétés de gardiennage et de nettoyage pour les logements sociaux dans différentes villes du programme DARI, en trois (3) lots**tels que spécifiés dans la pièce 3 et définis comme suit **:**

**Lot 1 (Zone Sud) : ALEG, KAÉDI, ROSSO et SÉLIBABY**

**Lot 2 (Zone Est) : AIOUN, KIFFA et NÉMA**

**Lot 3 (Zone Nord) : AKJOUJT, ATAR et TIDJIKJA.»**

1. Vous êtes priés de présenter votre offre technique et financière en remplissant les formulaires de soumission figurant dans la pièce 2 figurant au présent dossier, complétés par les autres éléments constitutifs de votre offre,en Trois (3) exemplaires (un original et 2 copies), et en déposant l’offre ainsi constituée sous plis fermé au Secrétariat de la Délégation Générale à la Solidarité Nationale et à la Lutte Contre l’Exclusion (TAAZOUR) à l’adresse suivante :

**Ilot K- Extension S2-232 bis,Téléphone 45 24 38 99/36 33 23 15 Nouakchott (Mauritanie),**au plus tard le **21/07/2025 à 11 heures 00 minutes, heure locale à Nouakchott.**

1. La présente consultation est ouverte à l’ensemble des fournisseurs de services opérant dans le domaine, afin de soumettre leurs offres conformément aux conditions précisées dans le Dossier de Consultation.
2. L’enveloppe fermée contenant l’offre doit porter exclusivement les mentions suivantes :

***« À Monsieur le Responsable d’appui aux commissions Ad hoc sous seuils, offre pour le Recrutement de sociétés de gardiennage et de nettoyage pour les logements sociaux dans différentes villes du programme DARI, en trois (3) lots, lot N°…*** :et la mention ***: A n’ouvrir qu’en séance de la Commission ad hoc ».***

1. L’offre doit comprendre, ce qui suit :
2. Une offre technique comprenant :

* UnecopieduRegistredecommerce ;
* Une copie du certificat d’identification fiscale établi par la DirectionGénéraledesimpôts(NIF) ;
* Les spécifications des services proposés (elles doivent répondre auxconditions indiquées dans le cahier de charges figurant dans la Pièce n° 3 du présent Dossier de consultation) ;
* Les formulaires inclus dans la Pièces n° 2, autres que ceux de la Lettre de soumission,dûment renseignés;
* Toute autre documentation technique que le fournisseur juge nécessaire d’inclure dans l’offre technique.

1. Une offre financière comprenant :

* la Lettre de Soumission établie conformément au modèle figurant dans la Pièce n° 2;
* le Détail Quantitatif Estimatif (DQE) établi conformément au modèle figurant dans la Pièce n° 3.

1. Chaque candidat est autorisé à soumettre une offre pour **un seul lot ;**la soumission pour **plusieurs lots entraine le rejet de l’offre.**

**N.B. :**les soumissionnaires présenteront, **sous peine de rejet,** les prix de leurs offres en TTC conformément aux indications de la Pièce n°2.

1. Les plis seront ouverts en séance publique de la Commission ad ’hoc **le 21/07/2025 à 11 heures 00 minutes, heure locale à Nouakchott.** Les représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à la séance d’ouverture y sont invités.
2. Les candidats qui souhaitent obtenir des éclaircissements sur ce dossier, peuvent en saisir par écrit TAAZOUR, au plus tard deux (02) jours avant la date limite de dépôt mentionnée à l’article 2 ci-dessus. Les réponses aux demandes de clarification seront envoyées par mail au candidat qui a effectué la demande de clarification et aux autres candidats qui ont informé TAAZOUR de leur intention de participer à la consultation sous réserve qu’ils aient fournis leurs adresses mail.
3. L’évaluation des offres sera faite**par lotà huis clos** par la Commission ad ’hoc sur la base de la procédure suivante qui comprend trois (3) étapes :

**Étape 1** : **Évaluation de la conformité de l’offre technique**

La Commission Ad hocprocédera à l’évaluation de la conformité de l’offre technique sur la base de ce qui suit :

1. Vérification que le soumissionnaire s’est conformé aux exigences énoncées au point i. de l’article 5 ci- dessus.
2. Vérification de la conformité de l’offre technique aux dispositions figurant dans la Pièce n° 3 du présent Dossier de consultation, notamment la conformité des services proposés au cahier de charges.

Les soumissionnaires dont les offres techniques sont jugées non conformes pour l’essentiel seront écartés à ce stade.

**Étape 2** : **Évaluation des offres financières**

La Commission Ad hoc n’évaluera que les offres financières des soumissionnaires dont les offres techniques ont été jugées conformes pour l’essentiel.

L’évaluation financière sera effectuée suivant l’ordre chronologique qui suit :

1. Vérification que le soumissionnaire s’est conformé aux exigences énoncées au point ii. del’article 5 ci- dessus.
2. La Commission Ad hoc rectifiera les erreurs arithmétiques comme suit :
3. S’il y a contradiction entre le prix unitaire et le prix total obtenu en multipliant le prix unitaire par les quantités correspondantes, le prix unitaire fera foi et le prix total sera corrigé ;
4. Si le total obtenu par addition ou soustraction des sous totaux n’est pas exact, les sous totaux feront foi et le total sera corrigé ;
5. S’il y a contradiction entre le prix indiqué en lettres et en chiffres, le montant en lettres fera foi.
6. Application du rabais inconditionnel s’il est proposé dans la Lettre de soumission. L’application de ce rabais sera effectuée selon la procédure indiquée dans la Lettre de soumission. Les rabais conditionnels ne seront pas pris en compte dans l’évaluation.
7. Conversion des offres libellées en monnaie(s) étrangère(s) (pour les besoins de l’évaluation) en Ouguiya (MRU) en utilisant le cours défini par la Banque Centrale de Mauritanie à la date limite de réception des offres.

**Etape 3** : Vérification de la qualification du Soumissionnaire dont l’offre est évaluée la moins disante :

Pour être jugé qualifié, le Soumissionnaire doit fournir la preuve de la réalisation d’au moins un (1) marché de services de gardiennage pour un ensemble d’au moins cinquante (50) logements ou habitations.

Les candidats devront fournir la preuve que ces marchés ont été exécutés de manière satisfaisante (fournir les attestations de bonne exécution livrées par une entité publique ou parapublique et la page de garde et la page de signature du contrat).

Si le titulaire de l’offre évaluée la moins disante n’est pas qualifié, celui-ci sera écarté et la qualification sera vérifiée pour le Soumissionnaire dont l’offre est évaluée la deuxième moins disante (et ainsi de suite).

1. L’Ordonnateur du budget,
2. Attribuera le contrat au soumissionnaire qui répond aux critères de qualification et dont l’offre, jugée conforme pour l’essentiel aux exigences du dossier de consultation,est lamoins disante par rapport aux autres concurrents.
3. N’est pas tenu de donner suite au présent Dossier de Consultation.
4. Tout soumissionnaire qui n’acceptera pas la correction des erreurs arithmétiques sera écarté.

**Pièce n° 2 : Formulaires de soumission**

### 

Modèle de Lettre de Soumission

Je soussigné *(nom, prénom …, adresse complète et Numéro National d’Identité du Prestataire individuel ou numéro du Registre de commerce de la société)*, après avoir pris connaissance de la Demande de Consultation des candidats N°…….et des additifs éventuels N°……. :*[insérer les numéros et date d’émission de chacun des amendements]*qui a été publié par (*nom de l’Autorité Contractante)*,

1. M’engage par la présente soumission, au cas où je serais retenu, à fournir les servicesobjet du lot … pour lequel je soumissionne, conformément aux règles de l’art et aux spécifications des services énoncées dans le cahier de charges figurant à la pièce N° 3, moyennant un **montant global mensuel**de … MRU*.* Ce montantinclut l’ensemble des charges requises, y compris les impôts et taxes applicables (TTC).
2. M’engage à maintenir la validité des prix de mon offre pendant une durée de Soixante (60) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres.
3. Atteste sur l’honneur, être techniquement et financièrement apte à fournir les services demandés à la satisfaction de l’Autorité Contractante et vous joins en annexe de mon offre, à titre de justificatifs :
4. Copies des attestations de livraison de servicessimilaires au cours des cinq (5)dernières années, délivrées par les bénéficiaires.
5. Un engagement d’assurer la continuité de mes services pendant toute la durée du contrat jusqu’à l’achèvement de mes services, conformément au cahier de charges figurant à la pièce N° 3.
6. Atteste que le montant ci-dessus n’inclut aucune Commission ou frais prévus à titre de corruption à une quelconque personne ou entité, impliquée ou non dans le processus d’attribution, de gestion ou de contrôle de la prestation de servicesobjet du contrat à signer à la suite de cette offre.
7. Garantis la qualité et la continuité du service pour tous les logements situés dans les villes concernées par le lot objet de mon contrat.
8. Garantis que mon DQE est conforme au modèle figurant dans la pièce 3 et accepte que toute omission par rapport à ce DQE entraine le rejet de mon offre.

**Nom et prénom du soumissionnaire**

**Signature :**

Formulaire de renseignements sur le Soumissionnaire

*[Le Soumissionnaire remplit le tableau ci-dessous conformément aux instructions entre crochets. Le tableau ne doit pas être modifié. Aucune substitution ne sera admise.]*

Date : *[insérer la date (jour, mois, année) de remise de l’offre]*

Dossier de ConsultationNo: *[insérer le numéro du Dossier]*

|  |
| --- |
| 1. Nom du Soumissionnaire : *[insérer le nom légal du Soumissionnaire]* |
| 2. En cas de groupement, noms de tous les membres : *[insérer le nom légal de chaque membre du groupement]* |
| 3. Pays où le Soumissionnaire est légalement enregistré : *[insérer le nom du pays d’enregistrement]* |
| 4. Année d’enregistrement du Soumissionnaire : *[insérer l’année d’enregistrement]* |
| 5. Adresse officielle du Soumissionnaire dans le pays d’enregistrement : *[insérer l’adresse légale du Soumissionnaire dans le pays d’enregistrement]* |
| 6. Renseignement sur le représentant dûment habilité du Soumissionnaire :  Nom : *[insérer le nom du représentant du Soumissionnaire]*  Adresse : *[insérer l’adresse du représentant du Soumissionnaire]*  Téléphone/Fac-similé : *[insérer le no de téléphone/fac-similé du représentant du Soumissionnaire]*  Adresse électronique : *[insérer l’adresse électronique du représentant du Soumissionnaire]* |
| 7. Ci-joint copie des originaux ou de copies certifiées conformes des documents ci-après : *[marquer la (les) case(s) correspondant aux documents originaux joints]*  🞎 Document d’enregistrement, d’inscription ou de constitution de la firme  🞎 En cas de groupement, accord de groupement |

Si le Soumissionnaire est un Groupement, renseignez le tableau qui suit pour chaque membre du Groupement

*[Le Soumissionnaire remplit le tableau ci-dessous conformément aux instructions entre crochets. Le tableau doit être rempli par chaque membre/partenaire du groupement.]*

Date *insérer la date (jour, mois, année) de remise de l’offre]*

Dossier de Consultation No : *[insérer le numéro du Dossier]*

|  |
| --- |
| 1. Nom du Soumissionnaire : *[insérer le nom du Groupement]* |
| 2. Nom du membre du groupement : *[insérer le nom légal du membre du groupement]* |
| 3. Pays où le membre du groupement est légalement enregistré : *[insérer le nom du pays d’enregistrement du membre du groupement]* |
| 4. Année d’enregistrement du membre du groupement : *[insérer l’année d’enregistrement du membre du groupement]* |
| 5. Adresse officielle du membre du groupement dans le pays d’enregistrement : *[insérer l’adresse légale du membre du groupement dans le pays d’enregistrement]* |
| 6. Renseignement sur le représentant dûment habilité du membre du groupement :  Nom : *[insérer le nom du représentant du membre du groupement]*  Adresse : *[insérer l’adresse du représentant du membre du groupement]*  Téléphone/Fac-similé : *[insérer le no de téléphone/fac-similé du représentant du membre du groupement]*  Adresse électronique : *[insérer l’adresse électronique du représentant du membre du groupement]* |
| 7. Ci-joint copie des originaux ou des copies certifiées conformes des documents d’enregistrement, d’inscription ou de constitution de la firme |

**Pièce n° 3: Détail Quantitatifet Estimatif (DQE), Spécifications des services et délai d’exécution**

* + 1. **DQE pour le gardiennage et le nettoyage des logements (A remplir uniquement pour le lot auquel le candidat postule)**

**Lot n°01 :**

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Lots** | **Villes** | **Nombres**  **d’agents par Site** | **Prix Unitaire mensuel**  **(MRU TTC)** | **Prix Total mensuel**  **(MRU TTC)** | **Prix Total pour les 6 mois**  **(MRU TTC)** |
| **Lot 1**  **(Zone Sud)** | Aleg | 6 |  |  |  |
| Kaédi | 10 |  |  |  |
| Rosso | 10 |  |  |  |
| Sélibabi | 8 |  |  |  |
| Frais de nettoyage (FF) | | |  |  |
| **Offre totale en MRU TTC** | | | |  |  |

**Lot n°02 :**

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Lots** | **Villes** | **Nombres**  **D’agents par Site** | **Prix Unitaire mensuel**  **(MRU TTC)** | **Prix Total mensuel**  **(MRU TTC)** | **Prix Total pour les 6 mois**  **(MRU TTC)** |
| **Lot 2**  **(Zone Est)** | Aioun | 8 |  |  |  |
| Kiffa | 12 |  |  |  |
| Néma | 8 |  |  |  |
| Frais de nettoyage (FF) | | |  |  |
| **Offre totale en MRU TTC** | | | |  |  |

**Lot n°03 :**

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Lots** | **Villes** | **Nombres**  **D’agents par Site** | **Prix Unitaire mensuel**  **(MRU TTC)** | **Prix Total mensuel**  **(MRU TTC)** | **Prix Total pour les 6 mois**  **(MRU TTC)** |
| **Lot 3**  **(Zone Nord)** | Akjoujt | 8 |  |  |  |
| Atar | 12 |  |  |  |
| Tidjikdja | 8 |  |  |  |
| Frais de nettoyage (FF) | | |  |  |
| **Offre totale en MRU TTC** | | | |  |  |

**N.B. :**

**- Le prestataire de services de gardiennage devra assurer, pour le lot qui lui sera attribué, une surveillance continue 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.**

**- Chaque candidat est autorisé à soumettre une offre pour plusieurs lots , mais il ne sera attributaire que d’un seul lot**

**- Concernant l’entretien et la propreté des logements, le soumissionnaire devra inclure dans son offre un forfait mensuel couvrant l’ensemble des frais y afférents. Ce forfait devra intégrer tous les moyens nécessaires, y compris la main-d’œuvre, les produits et les équipements requis pour assurer un niveau d’hygiène satisfaisant.**

* + 1. **Spécifications des services et délai d’exécution**



**République Islamiquede Mauritanie**

PRESIDENCEDELA REPUBLIQUE DELEGATION GENERALETAAZOUR



**CAHIER DE CHARGESPOUR LE RECRUTEMENT D’UNE SOCIETES DE GARDIENNAGEET DE NETTOYAGE DES LOGEMENTS SOCIAUXPOUR CHAQUE ZONE DU PROGRAMMEDARI**

**Zone Sud (Lot 1) : (ALEG, KAÉDI, ROSSO, SÉLIBABY)**

**Zone Est (Lot 2) : (AIOUN, KIFFA, NÉMA)**

**Zone Nord (Lot 3) : (AKJOUJT, ATAR, TIDJIKJA**

Sommaire

I. INTRODUCTION:............................................................................................................16

II. OBJECTIF:..........................................................................................................................16

III. ETENDUE DES PRESTATIONS:......................................................................................18

IV. NORMES :......................................................................................................................19

V. PERSONNEL DU PRESTATAIRE DE SERVICES.............................19

VI.DELAIS :..........................................................................................................................20

VII. RENDUS:.........................................................................................................................20

**I. INTRODUCTION :**

Danslecadredesamissionderéductiondelapauvretéetd'améliorationdesconditionsdevie descitoyens,laDélégationGénéraleTAAZOUR,sousl’égidedelaPrésidencedelaRépublique, a lancé le programme DARI, un projet ambitieux visant à fournir des logements sociaux modernesetaccessiblesauxpopulationsvulnérables.Ceprogrammes’inscritdanslesefforts nationauxpouraméliorerlesconditionsd’habitat etpromouvoir une cohabitation harmonieuse. LestravauxduprogrammeDARIsontprincipalementaxéssurlaconstructiondelogements sociaux,dontlaplupartsontactuellementenphasedefinition.Comptetenudel’expirationdes contratsdes entreprises,ilestnécessairederecruterdes sociétés de gardiennagepour assurer la protectiondes logements jusqu’à la remise aux bénéficiaires.

Lessociétésdegardiennageet nettoyage retenuesaurontpourmissiondemaintenir un gardiennage en permanence, un nettoyage périodique et un entretien des logements pour qu’ils restent dans l’état de remise après travaux et éviter toute dégradation avant la réception définitive.Leurrôleseraégalement d’assurerunecoordinationefficaceavecles autoritéspour résoudretout problèmeéventueletgarantir lalivraisondeslogements conformément auxobjectifs fixéspar le programme.

Cedocumentprésentele cahier de chargespourlerecrutementdes sociétés,en précisantlesattentes,lesqualificationsrequises, ainsiquelesmodalitésderéalisationdes prestations.Les sociétésrecrutéestravaillerontenétroitecollaboration aveclesautoritéslocaleset lespartiesprenantesconcernées,afinde garantirlaréussitede cettemissioncrucialepour l'amélioration desconditionsde viedespopulationsbénéficiaires.

**II. OBJECTIF:**

L'objectifprincipal dece cahier de chargesest dedéfinirlesconditionsderecrutementetles attentes dessociétés de gardiennagepour lasécurisation, l’entretien et le nettoyage des logementsdu programmeDARI. Ces sociétésaurontpourmissiond’assurerlabonnesécurisationdeslogements,et de les entretenir, touten garantissant le respect des normesdesécurité et de durabilité.

Lesobjectifs spécifiquesde cette missionsont lessuivants :

•**Gardiennagedes logements :**Assurerleur maintienen bon état pendant une durée estimée à six (6) mois à compter dela notification au Prestatairede démarrer les services.

Lessociétés de gardiennage mettront en place un nombre de gardiens par site conformément au nombre indiqué dans le tableau ci-après, garantissant la continuité et la qualité du service.

•**Nettoyagedes logements**:Assurerle nettoyageetl’entretien des logements en effectuant des opérations périodiques suffisantes avec des outils et produits assurant la propreté des lieux et du carrelage.

•Assurerleur mission**en coordination avec les autorités locales et TAAZOUR**.

**Objectif du programme : Garantir la présence sur chaque site le nombre de gardiens exigéet organiser leur alternance pour assurer un service de qualité 24h sur 24 h.**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Ville** | **Nombre de logements** | **Nombres d’agents par Site** |
| Néma | 184 | 8 |
| Aioun | 184 | 8 |
| Kiffa | 368 | 12 |
| Kaédi | 276 | 10 |
| Aleg | 92 | 6 |
| Rosso | 276 | 10 |
| Atar | 184 | 8 |
| Tidjikdja | 92 | 6 |
| Sélibabi | 184 | 8 |
| Akjoujt | 92 | 6 |
| **Total** | **1932** | **82** |

**III. ETENDUE DES PRESTATIONS :**

Lesprestationsde sociétésou groupements de sociétéssélectionnéss’étendentsur une durée de six (6) mois,à compter de lanotification de l’ordre de démarrer les prestations.

* 1. **Livrables**

• Rapportde situationhebdomadaire:Chaquesemaine,leprestataire de servicesdevra produireunrapportrécapitulatifsurl’étatdes logements. Ce rapportinclurauneanalyse de la situation,des photos,et une évaluation desrisquespotentiels sur la sécurité.

• Rapportmensueldétaillé:Unrapportpluscompletseraproduitchaquemois, comprenantunbilansécuritaire,la situationdesgardiennages et nettoyageparsite,uneévaluationde laperformance du prestataire de services,et desrecommandationspourla suite.

* 1. **Phase deréception des logements**

• Réceptiondeslogements:Unefoisles travaux achevés,leprestataire de servicesdevient responsable du maintien des logements en l’état où ils sont réceptionnés, de leur propreté et de leur sécurité.

Unrapportde fin de missionseraétabli,incluantnotamment une facture définitive des montants dus.

**IV.NORMES**

Leprestataire de servicesesttenuderéalisersamissionenrespectantlesnormeslesplusstrictesdequalité, desécurité,etdedurabilité.Touteslesprestationsdoivent seconformerà la règlementation nationaleenvigueur,ainsi qu’auxnormesinternationalesreconnuesdansledomaine de son intervention. En outre,leprestataire de services devra coordonner avec TAAZOUR en cas dedirectivesspécifiques émisesparl’Administrationpourgarantirquel’exécutiondesprestations réponde aux prioritéslocaleset respecteles bonnespratiques.

**V. PERSONNELDU PRESTATAIRE DE SERVICES**

Lesuccèsduprestataire de services repose surle choixd'une équipequalifiéeet expérimentée, capabled’assurer lasécurité et la propreté des logements danslesdifférentesvillescouvertes parleprogrammeDARI.Lestravauxdegardiennagedemandés sont répartis dansplusieursvillesen troislots ainsi qu’il suit*:*

- Lot 1 : – Zone Sud (ALEG, KAÉDI, ROSSO, SÉLIBABY)

- Lot 2 : – Zone Est (AIOUN, KIFFA, NÉMA)

- Lot 3 : – Zone Nord (AKJOUJT, ATAR, TIDJIKJA)

.

L’évaluation sera effectuée **par lot et un soumissionnaire peut postuler pour les trois lots, mais ne pourra être attributaire que d’un seul.**

Leprestataire de services mettra en place, au niveau du lot où il intervient, un personnel capable d’assurer les tâches qui lui incombent, notamment le gardiennage permanent, la propreté et la sécurité des locaux, ainsi que la coordination entre les équipes et l’élaboration des rapports requis.

Le maître d’ouvrage pourra improviser des contrôles au niveau des sites pour vérifier le respect du cahier des charges par le prestataire de services.

**VI. DELAIS**

**1. Délai pourle démarrage desmissions**

Lesmissionsdevrontdémarrerdansundélaimaximalde7joursaprèslanotification ducontratduprestataire de services.

**2. Délai global d’exécution desmissions**

Laduréed’exécutiondes missionspourchaquelot,regroupantplusieursvilles,s’étendsur une durée de six (6) mois,à compter de lanotification de l’ordre de démarrer les prestations.

**3. Suivi desactivités objet de la mission du prestataire de service**

Chaque semaine,l’agentchargé du suivi dulotpar le Prestataire devravisiterlessites, fournirunrapport hebdomadairedétaillantl’étatdes logements et sites, ainsiqu’un rapportmensuelconsolidépour l’ensemble desvillesdu lot. Cesrapportsdevrontinclure :

• La sécurité;

• Le nettoyage;

• Lesmesurescorrectivesproposéespouraméliorer la qualité du service.

**4. Gestiondes absences et desimprévus**

Leprestataire de services mettra en place un personnel suffisant et garantit le remplacement immédiat des gardiens quel que soit le motif de leur absence.

**VII. RENDUS :**

Lesuccèsdelamission degardiennage et nettoyagereposesurlaproductionrégulièrededocuments détaillésquifournissentdes informations préciseset actualiséessurl'état des sites.

Les rendus doivent permettre aumaîtred’ouvraged'évaluer la situation,d’identifier lesproblèmesetd’adopterdes mesures correctives si nécessaire.

**Procès-verbaux (PV)de missions:**

Àchaquevisitedesite,lePrestataire de servicedevraproduireunPVdétaillédocumentantl'étatdes lieux,lesproblèmesrencontrés,et lessolutionsproposées.

**Situationhebdomadaire:**

**Un rapport récapitulatifde l’étatdes lieux, comprenant:**

• Une analyse del’étatréelet lesproblèmesrencontrés,

• Desphotos détailléesdesdifférentssites,

• Desindicateurs de performance clés(KPI)

Ce rapportdoit être remis chaquesemaine,en version électroniqueet physique.

**Rapport mensuel surl’avancementdes missions :**

**Ce rapport détaillera :**

• Un récapitulatifcomplet des conditions du déroulementdesmissions pour chaque localité du lot,

• Lesrecommandationspourlesactionscorrectiveset les problèmes rencontrés éventuellement.Il sera soumisen troisexemplairesphysiquesetune version électronique.

**Pièce n° 4 : Projet de contrat**

*(Entête de l’Autorité Contractante)*

***------------------------------------------------------------------------------***

***CONTRAT DE FOURNITURES***

*Contrat n°………………… /2025*

*MODE DE SELECTION : Consultation simplifiée*

*OBJET …………………*

*ATTRIBUTAIRE :* *…………………………(indiquer le nom et l’adresse du FOURNISSEUR)*

*MONTANT : ……………………(indiquer le montant en toutes lettres et en chiffres TTC)*

*DELAIS DE LIVRAISON :……………….(indiquer le délai proposé dans l’offre)*

*FINANCEMENT : TAAZOUR*

*Date de signature du contrat :………………..( Indiquer la date de signature du contrat par les deux parties)*

*Date de notification : ………………..(indiquer la date de notification du contrat au FOURNISSEUR)*

*Visa de l’Ordonnateur*

**Contrat de Fourniture de services**

*ENTRE-LES SOUSSIGNES*

*(Nom de l’Autorité Contractante)* dont le siège social est à *(adresse de l’autorité contractante), représentée par M. (Nom et prénom du signataire),* dûment habilité en sa qualité de *(indiquer la qualité du signataire au sein de l’Autorité Contractante).*

*Ci-après dénommée « L’AUTORITE CONTRACTANTE »*

*D’UNE PART et*

*(Nom de l’attributaire),* dont le siège est *à(adresse complète : adresse géographique et numéro de téléphone, e-mail)* représenté par M.*(Nom et prénom du signataire),* dument habilité en sa qualité *de (indiquer la qualité du signataire).*

*Ci-après dénommé « le FOURNISSEUR »*

*D’AUTRE PART*

***IL A ÉTÉ PRÉALABLEMENT EXPOSÉ CE QUI SUIT :***

*Vu l’expression de besoins de l’Autorité Contractante figurant dans le dossier de consultation et les conditions y relatives.*

*Vu l’offre du soumissionnaire …. (Nom, adresse et Numéro d’identification national du soumissionnaire individuel retenu ou du Numéro du Registre de Commerce pour une entreprise), figurant dans la lettre de soumission.*

*Vu la proposition d’attribution figurant dans le Rapport d’évaluation des offres par la Commission Ad hoc en date de ……………………………….*

*Vu la décision d’attribution en date du ……….*

***IL A ÉTÉ ENSUITE CONVENU ET ARRETE DE CE QUI SUIT :***

***ARTICLE 1 – OBJET DU CONTRAT***

*Le présent Contrat (ci-après le « Contrat »)* ***conclu au temps passé****, a pour objet la fourniture de servicespar le FOURNISSEUR à l’AUTORITE CONTRACTANTE. Ces services sontspécifiés dans le cahier de charges figurant à la pièce 3 et concernent les localités indiquées dans la pièce 3.*

***ARTICLE 2 – PIECES CONSTITUTIVES***

*Les pièces contractuelles sont les suivantes :*

*Le présent Contrat ;*

*La lettre de soumission ;*

*La pièce 3 ;*

*L’engagement d’assurer la continuité des services pendant toute la durée du contrat ;*

*(Autres pièces à indiquer s’il y a lieu)*

***ARTICLE 3 – LIVRAISON DES SERVICES***

*Le délai de livraison des services est défini dans le cahier de charges indiqué dans la Pièce 3 et court à compter de la notification du contrat pour une durée estimée à six (6) mois.*

***ARTICLE 4– ACHEVEMENT DU CONTRAT***

*L’arrêt des prestations objet du contrat sera notifié au Prestataire de services avant la date prévue pour l’achèvement du contrat.*

***ARTICLE 5 : MONTANT DU CONTRAT***

***Le montant mensuel du contrat*** *est égal à …………………TTC. Ce montant inclut une estimation de toutes les charges mensuelles du Prestataire liées au contrat, y compris le bénéfice, les droits et taxes auxquels il est soumis.*

***ARTICLE 6– MODALITES DE PAIEMENT -FACTURATION***

*Le montant mensuel du contrat,calculé sur la base du DQE figurant dans la pièce 3, sera payé dans un délai de 30 jours à compter de la date de présentation d’une facture accompagnée d’une copie originale du rapport mensuel visé par le représentant du maître d’ouvrage.*

*Les paiements seront effectués par virement au compte N° ………………..ouvert au nom du fournisseur à……… (Nom de la Banque) ou par chèque établi au nom du fournisseur de services.*

***ARTICLE 7 : PENALITE POUR NON ACCOMPLISSEMENT DU SERVICE***

*Sile Fournisseurnerespecte pas le cahier de charges,l’Autoritécontractante,sans préjudicedesautresrecoursqu’elledétientautitreducontrat, déduiraduprixducontrat,àtitredepénalités de non-respect du cahier de charges,une sommeéquivalant1/1000ième du montant mensuel du contrat pourchaquejourcalendaired’arrêt de services dans une des localités du lot où il intervient. Cette pénalité est plafonnée à un montant égal à dix pourcent (10%) du montant mensuel du contrat.Lorsqueceplafondestatteint,l’Autoritécontractante pourra résilierleMarché.*

***ARTICLE 8 : DROIT APPLICABLE***

*Le Contrat est soumis au droit mauritanien.*

***ARTICLE 9 : REGLEMENT DES DIFFERENDS***

*Tout différend lié au présent Contrat que les parties ne pourraient régler à l’amiable sera soumis à la conciliation/arbitrage conformément au droit applicable.A défaut d’accord amiable, le différend sera soumis aux juridictions compétentes.*

***ARTICLE 10 – ENTREE EN VIGUEUR***

*Le contrat entre en vigueur à la date de sa notification.*

***ARTICLE 11 – FRAUDE/CORRUPTION***

*Il est précisé que, par la signature du présent contrat, le soumissionnaire déclare avoir connaissance des clauses d’interdiction des manœuvres frauduleuses, collusoires et de corruption telles que définies ci-dessous, et s’engage expressément à les respecter.[[1]](#footnote-2)*

***Fait à …………………le ………………..et ont signé :***

***Le signataire au nom de l’Autorité Contractante Le Fournisseur***

***Signature Signature***

*(Précédée de la mention manuscrite « lu et accepté »).*

***NB : Les indications en italique entre parenthèses ont pour objet d’aider à remplir le dossier et doivent être, par conséquent, supprimées lors de la rédaction des dossiers d’appel à la concurrence.***

1. Dans le cadre de ses contrats, (nom de l’Autorité Contractante) et ses bailleurs de fonds et donateurs ont pour principe d’exiger des contractants, le respect des normes d’éthique les plus strictes lors de la sélection des fournisseurs et de l’exécution des contrats. En vertu de ce principe, (nom de l’Autorité Contractante), est considéré coupable de « corruption » quiconque offre, donne, sollicite ou accepte, directement ou indirectement, un quelconque avantage en vue d’influer indûment sur l’action d’une autre personne ou entité ;

   • Se livre à des « manœuvres frauduleuses » quiconque agit, ou dénature des faits, délibérément ou par imprudence intentionnelle, ou tente d’induire en erreur une personne ou une entité afin d’en retirer un avantage financier ou de toute autre nature, ou se dérober à une obligation ;

   • Se livrent à des « manœuvres collusoires » les personnes ou entités qui s’entendent afin d’atteindre un objectif illicite, notamment en influant indûment sur l’action d’autres personnes ou entités ;

   Aux fins des clauses ci-dessus, le terme « une autre personne ou entité », fait référence à un agent public agissant dans le cadre de l’attribution ou de l’exécution d’un contrat (nom de l’Autorité Contractante). Dans ce contexte, ce terme inclut le personnel des bailleurs de fonds et donateurs et les employés d’autres organisations qui prennent des décisions relatives à la passation de contrats publics ou les examinent.

   Aux fins de la présente clause, le terme « personne ou entité » fait référence à un agent public agissant dans le cadre de l’attribution ou de l’exécution d’un contrat ; les termes « avantage » et « obligation » se réfèrent au processus d’attribution ou à l’exécution du contrat, et le terme « agit » se réfère à toute action ou omission destinée à influer sur l’attribution du contrat ou son exécution.

   Aux fins de la présente clause, le terme « personnes ou entités » fait référence à toute personne ou entité qui participe au processus d’attribution des contrats, soit en tant que potentiels attributaire, soit en tant qu’agent public, et entreprend d’établir le montant des offres à un niveau artificiel et non compétitif.

   Aux fins de la présente clause, le terme « personne » fait référence à toute personne qui participe au processus d’attribution des contrats publics ou à leur exécution. [↑](#footnote-ref-2)